



Heures d'ouverture: 09.00h-12.00h

A tous les citoyens et citoyennes suisses et liechtensteinois

Votre référence:  
Votre communication du:  
Notre référence: 435.4/110.50 - FFR  
**Jakarta, 14.05.2009**

## **Grippe A(H1N1) (grippe porcine) – Prévention individuelle des pandémies**

Chères concitoyennes,  
chers concitoyens,

L'épidémie de grippe provoquée au Mexique par ce nouveau virus et les cas de maladie enregistrés dans d'autres pays ont conduit l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à décréter le niveau d'alerte 5 (pandémie imminente) le 29 avril 2009. La situation s'est toutefois détendue depuis lors. Au Mexique, le nombre de décès imputables à la grippe porcine n'atteint pas l'ampleur redoutée initialement et très peu de décès dus à ce virus ont été enregistrés hors des frontières de cet Etat.

L'OMS estime néanmoins qu'il faut s'attendre à une propagation de l'épidémie et que l'on ne peut exclure une éventuelle mutation du virus, qui en augmenterait la virulence. Quant au virus de la grippe aviaire, il reste lui aussi présent et risque de déclencher une épidémie en cas de mutation.

Comme l'a démontré une fois de plus la grippe A(H1N1), les épidémies nous prennent souvent de court. C'est ainsi qu'après l'annonce du risque élevé de pandémie, l'achat de Tamiflu® ou de masques de protection à titre préventif et privé n'a généralement plus été possible. Ce constat est valable aussi bien pour le Mexique que pour un grand nombre d'autres pays.

L'alerte pandémique a eu valeur d'avertissement pour l'ensemble de la communauté internationale. De nombreux pays qui avaient omis jusque-là d'adopter des mesures de prévention prennent désormais davantage à cœur de se préparer à l'éventualité d'une pandémie. Mais tous ne sont pas en mesure de le faire, et même dans les pays dotés d'une bonne prévention des pandémies, la responsabilité individuelle est de mise.

Nous vous invitons dès lors instamment à suivre les recommandations ayant trait à la prévention individuelle des pandémies (annexe) élaborées conjointement par le DFAE et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) à l'intention des Suisses et des Suissesses de l'étranger ; ces conseils ont déjà été mentionnés par le passé dans plusieurs éditions de la « Revue Suisse ». Le site internet [www.pandemia.ch](http://www.pandemia.ch) vous fournit en outre des informations détaillées sur la situation actuelle en matière de pandémie et sur les mesures d'hygiène préconisées. Vous trouverez également, sous la rubrique « Prévention et traitement », une page intitulée « Suisses malades à l'étranger ». Ce document contient les informations les plus récentes du DFAE et de l'OFSP destinées aux Suisses et aux Suissesses de l'étranger.

Nous attirons en outre votre attention sur le fait que des contrefaçons de Tamiflu® sont parfois vendues, notamment sur internet (voir les caractéristiques du Tamiflu® original sur [allemand : [http://www.roche.com/de/med\\_mbtamiflu05d.pdf](http://www.roche.com/de/med_mbtamiflu05d.pdf); anglais : [http://www.roche.com/tamiflu\\_factsheet.pdf](http://www.roche.com/tamiflu_factsheet.pdf)]). Rappelons que Tamiflu® ne doit être pris que sous surveillance médicale (risque de présenter des effets secondaires et de développer une résistance au principe actif!).

Le DFAE dispose d'une petite réserve d'urgence de Tamiflu® destinée aux Suisses et aux Suissesses de l'étranger. Cette réserve, stockée auprès de l'Ambassade de Suisse à Jakarta et du Consulat Honoraire à Bali, n'est toutefois utilisée que dans des cas graves pour des personnes tombées malades et n'ayant pu se procurer à temps du Tamiflu® à titre privé. La présentation d'une attestation médicale est impérative.

Pour toute question complémentaire d'ordre général, nous vous recommandons de prendre contact avec l'Ambassade, qui vous assistera dans la mesure de ses possibilités. Pour toute question médicale, nous vous demanderons toutefois de vous adresser à votre médecin, aux autorités sanitaires locales ou à la permanence téléphonique de l'Office fédéral de la santé publique (+41 31 322 21 00, pendant les heures de bureau suisses).

Meilleures salutations.

L'AMBASSADEUR DE SUISSE

Bernardino Regazzoni

Annexe :           ment.